

LP Philibert de l'Orme  
7 rue Jules Ferry  
28110 Lucé  
☎ : 02-37-35-38-30  
📠 : 02-37-35-51-00  
Mail : ce.0280009h@ac-orleans-tours.fr

N° de séance : 1/2020

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL d'ADMINISTRATION du 3 février 2020**

Heure de début : 17h50                      Heure de fin : 18h30  
Date d'envoi de la convocation : le 16 janvier 2020

Présidence : Monsieur NOUGUES, Proviseur

Secrétariat assuré par la direction

Nombre de membres siégeant : 22

Membres excusés : 5

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 13

Quorum : 12

N° ET NATURE DES CHAPITRES TRAITES	NOMBRE DE FEUILLETS	RESERVE A L'ADMINISTRATION DESTINATAIRE
CHAPITRE I: CONSEIL D'ADMINISTRATION CHAPITRE II: GESTION FINANCIERE <del>CHAPITRE III: TRAVAUX IMMOBILIERS</del> <del>CHAPITRE IV: STRUCTURES IMMOBILIERES</del> <del>CHAPITRE V: POSTES BUDGETAIRES</del> <del>CHAPITRE VI: PROJET d'ETABLISSEMENT</del> <del>CHAPITRE VII: VIE SCOLAIRE</del> <del>CHAPITRE VIII: ORIENTATION</del> <del>CHAPITRE IX: FORMATION CONTINUE</del> <del>CHAPITRE X: QUESTIONS DIVERSES</del>	1 3	

Le Président,  
JM NOUGUES

-----  
Date : 5 février 2020

Le Chef d'Etablissement

LP Philibert de l'Orme  
7 rue Jules Ferry  
28110 Lucé  
☎ : 02-37-35-38-30  
📠 : 02-37-35-51-00  
Mail : ce.0280009h@ac-orleans-tours.fr

N° de séance : 1/2020

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL d'ADMINISTRATION du 3 février 2020**

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre : I. CONSEIL d'ADMINISTRATION</p> <hr/> <p>Le quorum étant atteint, le chef d'établissement ouvre la séance à 17h50. Le compte rendu de la séance du 5 décembre est unanimement adopté.</p> <p><b><u>Ordre du jour</u></b></p> <p><u>1/ Administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Adoption du PV de la séance du 5 Décembre 2019</li><li>- Désignation du secrétaire de séance</li><li>- Examen et vote de la répartition horaire - DHG 2020-2021</li></ul> <p><u>2/ Gestion financière</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Contrats et conventions</li></ul>	<p>RESERVE</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------

*COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL d'ADMINISTRATION du 3 février 2020*

**CHAPITRE I : CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**-I. I Adoption à l'unanimité du PV de la séance du 5 Décembre 2019**

L'ordre du jour définitif est adopté à l'unanimité. Aucune question diverse sera traitée. Le secrétariat est assuré par la direction.

**-I. II Examen et vote de la répartition horaire de la dotation horaire globale 2020-2021**

Le Proviseur rappelle que la répartition horaire a fait l'objet d'un travail concerté avec les coordonnateurs de discipline, puis d'un examen en conseil pédagogique et en commission permanente, avant d'être soumise à l'approbation du conseil d'administration en dernier lieu.

Un diaporama est projeté : le premier document informe sur les données en jeu, le contexte de la prochaine rentrée 2020 et les principes arrêtés ; le second est un tableau synthétique par discipline de répartition des heures postes, des HSA pour le scolaire, et des HP mises à disposition et des HSE prévues pour l'apprentissage en BP (UFA). Le troisième document est un tableau général de ventilation des heures par classe et par discipline.

Les nouveautés à la rentrée 2020 et les données en jeu :

- 1 nouveau diplôme préparé : Bac pro construction bois
- le bac pro menuisier agencement aura un effectif de 15 au lieu de 24 auparavant
- les Bac Pro Technicien d'études du bâtiment option A Études et Economie et Option B Assistant en architecture rentrent dans la famille des métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
- une DHG 2020 en hausse de 4% , avec 754 HP et 77.3 HSA, soit un total de 831.3 heures.

Les conséquences de la répartition horaire à la rentrée 2020 et les principes arrêtés :

- restauration de l'heure de PSE, d'arts appliqués et d'économie gestion dès la seconde professionnelle
- pas de suppression de poste mais beaucoup de compléments de service à recevoir, ce qui n'est pas sans poser un problème de ressources humaines disponibles, en partie résolu en recourant aux HSA, sur la base du volontariat.
- Chaque classe de seconde aura 2,5 heures de consolidation (un enseignant de maths, un enseignant de français et un enseignant de la filière (heure quinzaine)
- de l'AP est aussi prévu en classe de terminale
- l'aide personnalisée et la consolidation « consomment » 5% de la DHG
- le nombre de regroupements avec un effectif important est très réduit
- Les effectifs prévus en 2020-2021 sont plus élevés et ont donc limité les services académiques dans la possibilité de faire des regroupements de 3 classes en enseignement général (triplets) d'où l'importance d'avoir des effectifs supérieurs à 10 par section.

La répartition horaire fait consensus et est votée favorablement.

**Votants : 13**  
**Pour : 13**

*COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL d'ADMINISTRATION du 3 février 2020*

**CHAPITRE II : GESTION FINANCIERE**

**II.1 Autorisation à signer les contrats et conventions suivantes**

- Convention ARFAB

**Le Lycée Philibert de l'Orme** – 7 rue Jules Ferry – 28110 Lucé, représenté par son Proviseur, Monsieur Jean-Michel NOUGUES,

*Et d'autre part :*

**ARFAB Formation (Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment)** – 40 rue du Bignon 35510

CESSON SEVIGNE, représenté par Jean-Pierre JAFFRAIN, en qualité de directeur de l'ARFAB

**La Région Centre**, représentée par son Président, Monsieur François BONNEAU.

**Il a été convenu ce qui suit :**

Pour les périodes suivantes :

- 12 et 13 mars 2020
- 31 mars 2020
- 26 mai 2020
- 17 juin 2020
- 13 (2 salles et 1 espace extérieur) et 14 octobre 2020
- 18 novembre 2020
- 9 et 10 juillet 2020

L'organisme ARFAB Formation utilisera des locaux du Lycée Philibert de l'Orme pour le déroulement d'une formation dans les conditions ci-après.

**I - DISPOSITIONS D'UTILISATION**

- Espace extérieur de 50 M<sup>2</sup>
- 1 Salle de cours pour la théorie (évaluation) 25 M<sup>2</sup>

**Votants : 13**

**Pour : 13**

- Contrat du logiciel CAMPUS

Présenté par M Elabad, ce logiciel serait indispensable pour la passation des examens en génie civil. En sus du prix d'achat du logiciel de 600 euros, le lycée devrait supporter le coût de la formation des enseignants de génie civil d'un montant supérieur à deux mille euros. Au regard des réserves émises lors des échanges par les membres du conseil, le contrat sera de nouveau inscrit à l'ordre du jour du prochain CA dans l'attente d'avoir des informations complémentaires.

**Votants : 13**

**Pour : 12**

**Contre 1**

- Convention Clair de Plume

Il s'agit d'adhérer à une bibliothèque spécialisée pour un montant de 22 euros.

**Votants : 13**

**Pour : 13**

- Contrat d'utilisation du logiciel TURBO Self

Ce logiciel est indispensable pour le passage à la restauration scolaire. Le coût annuel est de 1004,89 Euros Hors taxes

**Votants : 13**

**Pour : 13**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL d'ADMINISTRATION du 3 février 2020**

- Convention ciné clap  
Le lycée hébergera un groupe d'adultes et de jeunes (45 personnes ) du 2 au 5 juin comme l'an dernier

**Votants : 13**

**Pour : 13**

- Convention Distri Drink  
Elle concerne la location d'un distributeur de boissons pour les élèves.

**Votants : 13**

**Pour : 13**

- Voyage scolaire à Paris le 31 mars  
Il s'agit d'emmener 50 élèves en bus pour visiter le musée de l'histoire de l'immigration et l'aquarium de Paris. Le montant s'élève à 1000 euros, entièrement pris en charge par le lycée sur la ligne budgétaire projet d'établissement.

**Votants : 13**

**Pour : 13**

- **Admission en non valeur**

le conseil d'administration admet en non-valeur 3 créances d'un montant de 1 192.85 €, Il s'agit des factures d'internat non payées datant de 2016-2017, malgré l'intervention de l'huissier.

**Informations diverses :**

Les journées portes ouvertes auront lieu les samedi 14 et 28 Mars de 9h à 12h30.  
Le lycée Philibert de l'Orme a été choisi pour intégrer le consortium Campus des métiers des Arts en tant qu'EPL de du second degré de l'Eure et Loir. Cela apportera au lycée le label Campus des métiers.  
Le lycée Philibert de l'Orme serait ainsi un lieu où se dérouleraient des manifestations et des expositions, ainsi que des formations de personnels.

Le conseil d'administration consacré au compte financier de l'exercice 2019 aura lieu le mardi 17 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

*COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL d'ADMINISTRATION du 3 février 2020*

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020**  
**22 MEMBRES SIEGEANT**  
**QUORUM 12**

*SEANCE DU 3 FEVRIER 2020*

LES MEMBRES DE DROIT 7/8	TITULAIRE	SUPPLEANT	EMARGEMENT
Le Proviseur	NOUGUES Jean-Michel		P
Le Proviseur -Adjoint :	NOEL Eddie		P
Le Gestionnaire	FRISCHE Claude		P
Le DDF :	ELABAD Bénamar		P
Représentant de la Région	HUWART Harold		
Représentant de la Région	GOIMBAULT Christine		
		COCHARD Estelle	
Représentant de la commune			
Personnalité qualifiée			
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation  7/7	TITULAIRE	SUPPLEANT	EMARGEMENT
	SAHI M-Hammed		P
	EL GANI Ahmed		
	RENARD Clémentine		P
	BEDOUCI Rachid		P
	CAUDRELIER Fabrice		P
	LAILLET Estelle		P
CHEVREAU Loïc		P	

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL d'ADMINISTRATION du 3 février 2020**

		GRIFFAULT Sébastien	
		BILLAND Claire	
		CORNU Bruno	
		LOUCIF Medhi	
		ANCION Arnaud	
		LEMENU Audrey	
		GALLAGHER Claire	
Les représentants	<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLEANT</b>	<b>EMARGEMENT</b>
Des Personnels	MODETIN Patricia		P
A.T.O.S (ATTEE) 2/2	GUILLAUME Corinne		
Les représentants	DESRUES Francesca		P
des parents d'élèves	SAVOISY Florence		EXCUSEE
2/6			
Les représentants	BOUVET Salomé		EXCUSEE
des ELEVES	GOETZ Enzo		P
5/5	GOUSSET Arthur		EXCUSE
	DODARD Clément		EXCUSE
	NOEL Raphael		EXCUSE
		CHESNEAU Pierrick	
		TISSIER Tao	
		POTHIER Floriane	
		CUTTELINI Léandro	
		PEREZ Jasmine	

**LP Philibert de l'Orme**  
**7 rue Jules Ferry**  
**28110 Lucé**  
**☎ : 02-37-35-38-30**  
**📠 : 02-37-35-51-00**  
**Mail : ce.0280009h@ac-orleans-tours.fr**

**N° de séance : 1/2020**

***COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL d'ADMINISTRATION du 3 février 2020***

			13/22
--	--	--	-------